



TERRE & AILES
Conseil et Formation

BULLETIN DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

(à retourner signé à l'adresse suivante : contact@terreetailes.fr)

ETAT-CIVIL (mentions obligatoires)

Civilité :* M. Mme : _____

Nom d'usage :* _____

Nom de naissance :* _____

Prénoms :* _____

Date et lieu de naissance :* _____

Adresse :* _____

Code Postal :* _____

Ville :* _____

N° tél. portable :* _____

Mail :* _____

Fonction dans l'entreprise : _____

Situation de handicap :

Oui Non

SITUATION PROFESSIONNELLE

Nom de l'employeur : _____

Contact professionnel (Personne en charge du dossier administratif) :

Nom : _____

Mail : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone professionnel : _____

Mail professionnel :

FORMATION

Intitulé de la formation :

Date de la formation :

Financement de la formation (cocher la case) :

Plan de formation de l'entreprise

Financement personnel

Autre (préciser) : _____

Nom de l'organisme payeur :

Adresse de l'organisme payeur :

N° SIRET :

Téléphone :

Nom du signataire de la convention :

Qualité du signataire de la convention :

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Ce bulletin d'inscription signé vaut "Bon de commande".

À réception de celui-ci, une convocation ainsi qu'une convention vous seront adressées. Vous devrez nous retourner un exemplaire de la convention signée avant le début du stage. Terre & Ailes se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Toute annulation de la part du stagiaire doit être transmise avant réception de la convocation, passé ce délai la formation sera facturée.

Fait à : _____

Le : _____

Cachet et signature :

Annexes

Extrait catalogue de formation V.26012025

5.1. Conditions générales de participants aux formations

Inscription aux formations

L'inscription est prise en compte à réception du devis signé (formation inter-entreprise ou intra-entreprise). Dès sa réception, une convention de formation est adressée au signataire du document. L'inscription ne sera effective qu'à compter du retour de la convention signée en double exemplaire. En inter-entreprises, l'ouverture de la session est confirmée dès que le nombre minimum de stagiaires est atteint, si 10 jours avant la date de la formation, le quota n'est pas atteint TERRE & AILES pourra annuler ou reporter la session de formation.

Prix et modalités de paiement

Le montant de chaque formation figure sur le catalogue formation (prix net de taxes) ou sur le devis transmis. Ce stage, conformément à la loi du 19-07-71 sur la formation professionnelle, fait l'objet d'une convention de formation. Le règlement du coût de la formation s'effectue sans escompte à l'issue de la formation, à réception de la facture.

Repas, hébergement et déplacements

Les repas des stagiaires ne sont pas pris en charge par TERRE & AILES, ils sont à la charge des stagiaires ou de leur employeur. Pour les formations in situ, les frais liés au déplacement et à l'hébergement du formateur sont à la charge du client, les coûts prévisionnels seront détaillés dans le devis remis au client.

Déroulement de la formation

Une semaine avant la formation, une convocation accompagnée du programme de formation et le règlement intérieur, seront adressés au stagiaire. Le stagiaire est tenu de se conformer à ce règlement intérieur qu'il remettra signé au formateur en début de session.

Par ailleurs, dans le contexte national de COVID 19, un document intitulé « engagement covid » est adressé à chaque participant et doit être signé et restitué avant tout démarrage de formation. Aucune participation ne sera autorisée sans le retour de ce document dont le modèle est ci-dessous.

L'annulation ou le report de stage de la part de TERRE & AILES

Certaines circonstances peuvent contraindre TERRE & AILES à annuler ou reporter une formation ou changer d'intervenant. Dans le cas d'une annulation, les entreprises ou organismes et les participants sont avisés au moins une semaine avant le début de la formation par lettre d'avenant (sauf cas de force majeure telle que maladie, intempéries...) et ne supportent aucune charge. Dans la mesure du possible, TERRE & AILES proposera une nouvelle session de formation en donnant priorité aux stagiaires inscrits à la session annulée. En cas de changement de date, les entreprises ou organismes et/ou les participants ont le choix entre le remboursement des sommes éventuelles versées ou le report de leur inscription.

L'annulation ou le report de stage de la part du client

L'annulation de participation à une session de formation du fait du client devra être notifiée par écrit à TERRE & AILES.

Des indemnités compensatrices pourront être perçues dans les cas suivants :

- ✓ Annulation communiquée au moins 30 jours ouvrés avant la session de formation : aucune indemnité

- ✓ Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 25 % du montant de la formation seront facturés
- ✓ Annulation communiquée moins de 15 jours et au moins 8 jours ouvrés avant la session : 50 % du montant de la formation seront facturés
- ✓ Annulation communiquée moins de 8 jours ouvrés avant la session : 70 % du montant de la formation seront facturés.
- ✓ Pour les demandes reçues moins de 2 jours ouvrés avant le début de l'action de formation ou en cas de demande d'annulation ou d'absence survenue après le début de l'action de formation, TERRE & AILES se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation.

Substitution

A condition d'en informer TERRE & AILES, le signataire peut sans aucun frais supplémentaire, substituer une personne inscrite par ses soins par toute autre personne de son choix, en respectant les prérequis éventuels.

Validation de la formation

A l'issue de la formation, les certificats de réalisation des participants sont adressés au signataire. Chaque stagiaire reçoit également à titre personnel, un certificat de réalisation de sa formation.

Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents et supports remis au cours de l'action de formation appartiennent et restent la propriété intellectuelle de TERRE & AILES. Ils ne peuvent être transmis ou utilisés par le stagiaire en dehors du lieu de travail.

5.2. CV Adeline Kameni

Adeline Kameni

Coach certifiée, Consultante, Formatrice

Contact : 07 68 24 98 15 | contact@adelinekameni.com

Adresse : 410, rue Anatole France, 59240 Dunkerque



EXPERTISES

- **Coaching**: Accompagnement individuel et de groupe, bilan de compétences, développement personnel et transition de vie.
- **Praticienne en Thérapies Brèves** : Spécialisation en hypnose Ericksonienne, sophrologie et gestion du stress. Prévention du burnout, gestion des troubles du sommeil.
- **Formation et Conseil** : Création et animation de programmes de formation en développement personnel, gestion des émotions et insertion sociale.
- **Insertion Sociale et Professionnelle** : Analyse des besoins, conception et mise en œuvre d'actions sociales pour l'accompagnement de publics fragiles.
- **Gestion de Projet et Leadership** : Expérience dans la direction d'équipes pluridisciplinaires, gestion administrative et budgétaire de structures associatives et publiques.

FORMATIONS

- **Coach Professionnelle Certifiée (RNCP Niveau 1)** : Bilan de compétences.
- **Master en Sophrologie Caycédienne** : Spécialisation en gestion du stress et prévention du burnout.
- **Attestation de formatrice occasionnelle**
- **Praticienne en Hypnose Ericksonienne.**
- **Master II en Développement Local et Économie Solidaire.**
- **Diplôme d'État d'Assistant de Service Social.**
- **Baccalauréat Comptabilité.**

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Avril 2018 – à ce jour

Entrepreneur – Coach certifiée, Consultante - Formatrice

Cabinet L'Instant Suspendu et Cabinet Terre et Ailes, Dunkerque

- Accompagnement en coaching et thérapies brèves (sophrologie, hypnose).
- Animation de formations et ateliers sur la gestion du stress, développement personnel et insertion sociale.

Février 2009 – Mars 2018

Responsable Service Insertion Sociale

Centre Communal d'Action Sociale, Ville de Dunkerque

- Création et gestion d'actions d'insertion pour des bénéficiaires de minima sociaux.
- Coordination de projets socio-professionnels incluant des Ateliers Chantiers d'Insertion.

Juin 2008 – Janvier 2009

Chargée de Mission "Urgence Sociale"

Centre Communal d'Action Sociale, Ville de Dunkerque

- Gestion des situations de crise sociale (expulsions, catastrophes, rupture familiale).

Décembre 2003 – Décembre 2007

Directrice – Association EPISOL 59

- Supervision d'une épicerie solidaire et gestion d'un programme d'aide alimentaire.
- Gestion administrative et coordination des actions d'insertion sociale.

RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES

- **Cabinet L'Instant Suspendu & Terre et Ailes**
Coaching professionnel et formation, Dunkerque.
- **Centre Communal d'Action Sociale, Ville de Dunkerque**
Responsable des actions d'insertion sociale et des services d'urgence.
- **Association Louise Michel,**

- **Association EPISOL 59**

Gestion et direction d'une épicerie solidaire.

"Ce n'est pas le vent qui détermine la direction, mais l'orientation des voiles." – Jim Rohn

5.3. Conditions générales de ventes

Les prestations de conseil ou de formation réalisées par Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes sont régies par les conditions générales suivantes à l'exclusion de tout autre document. Elles décrivent les droits et obligations de Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes et de son client dans le cadre de prestations de conseil, de formation.

Les présentes conditions générales de vente complétées par la proposition d'accompagnement ou CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-3 et suivants du Code du travail) décrivant les conditions d'intervention (méthodologie, proposition financière, CV du ou des intervenants, calendrier prévisionnel...) et / ou le devis constituent le « contrat ». Les conditions particulières indiquées dans la proposition d'accompagnement prévalent sur les CGV.

1. Déroulement de la prestation de conseil, de formation - Formation

La signature, par les deux parties, d'une convention de partenariat reprenant les clauses de la proposition d'accompagnement est un préalable obligatoire au démarrage de l'accompagnement par Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes. La prestation de conseil, de formation, se déroulera sous la responsabilité de Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes qui s'engage à fournir les services et livrables mentionnées dans la convention de partenariat. Tous besoin exprimé par le client et non inscrit dans la convention de partenariat pourra faire l'objet d'un avenant. Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes ne pourra être tenue pour responsable de l'utilisation des conseils par le client (décisions prises, résultats obtenus sur la base des préconisations...).

2. Propriété des prestations

La propriété du résultat des prestations réalisées par Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes ne sera pleinement transférée au client qu'après paiement intégral de la mission. Toutefois la propriété ne s'étend pas aux moyens et outils mis en œuvre pour réaliser la mission, ni aux inventions, méthodes et savoir-faire mis au point à l'occasion de la prestation. Par ailleurs, le client autorise Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes à le citer (nom de la structure, ville, logo et contact mail et / ou téléphone) ainsi que la nature de la prestation réalisée à sa demande à des fins de références. Si pour une quelconque raison, le client ne souhaite pas que la nature de la mission soit mentionnée en référence, il devra le notifier par écrit à Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes afin qu'une mention spécifique soit ajoutée à la convention de partenariat.

3. Conditions tarifaires et paiement

3.1. Définition du prix de la prestation Les prestations de conseil sont rémunérées conformément au budget établi dans la convention de partenariat. Les frais annexes de déplacement, d'hébergement, de repas ou autres dépenses inhérentes à la mission sont précisés dans la proposition financière ou le devis.

3.2. Paiement des factures Les factures émises comme indiqué dans la proposition d'accompagnement seront à régler à réception (par envoi mail avec accusé de lecture ou par voie postale en AR) et sans escompte par virement bancaire ou par chèque. Le client s'engage à payer conformément à ces dispositions, y compris les frais de retard de paiement. En cas de retard de paiement, Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes se réserve le droit de suspendre l'accompagnement et d'appliquer à compter de la date d'exigibilité de la créance jusqu'à la date effective de paiement un intérêt de retard égal à 2 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité de la créance.

3.3. Interventions complémentaires Dans l'éventualité d'un complément ponctuel d'intervention à la demande du client et en lien direct avec la prestation en cours un avenant à la convention sera rédigé (précision du nouveau cadre d'intervention et budget de l'avenant sur la base tarifaire de la proposition initiale). Toute demande complémentaire sans lien direct avec la mission en cours fera l'objet d'une nouvelle proposition d'accompagnement.

4. Obligations du client

Pour permettre à Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes de mener à bien l'exécution de la mission qui lui est confiée, le Client s'engage à fournir tous les documents et toutes les informations nécessaires et tous les moyens et données utiles à l'exécution du contrat, notamment la mise à disposition d'un espace de travail approprié dans ses locaux lors des interventions sur site.

Le Client s'engage également à mettre Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes en relation avec toute personne ou organisme tiers concerné par la mission confiée à Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes et à désigner au sein de sa structure un référent investi du pouvoir de communication, d'information et de décision à l'égard des questions posées.

Au sein de Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes c'est Murielle GUILBERT, Ingénieure Formation qui sera l'interlocuteur unique du client et qui coordonnera l'intervention éventuelle de prestataires externes. Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes s'engage à livrer une prestation conforme à ce que permet l'état de l'Art. Toutefois le client prend acte que la qualité de la prestation est pour partie tributaire de la qualité et de

5. Durée du contrat

Le contrat prend effet à la signature, par les deux parties, de la proposition d'accompagnement ou du devis et sera formalisé par une convention de partenariat. Le contrat demeurera en vigueur jusqu'à ce que tous les éléments de la prestation aient été réalisés sauf cas de résiliation anticipée comme indiquée ci-après.

Compte tenu des prestations réalisées par Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes, il est convenu entre les deux parties que les délais indiqués dans la proposition sont indicatifs et peuvent être sujet à variation (en particulier si intervention d'un organisme tiers dans le processus). Par conséquent Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes s'efforce de respecter le calendrier d'exécution au mieux de ses moyens mais ne peut être tenue pour responsable si les délais n'étaient pas respectés.

6. Confidentialité

Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes s'engage à tenir pour confidentielles toutes les informations et données transmises et identifiées comme telles par le client dans le cadre du contrat.

Le client s'engage à ce que les informations et données identifiées comme confidentielles par Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes ainsi que les méthodologies, outils, supports, savoir-faire, matériels de formation ... soient considérées comme confidentielles. Toutefois Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes se réserve le droit de transmettre des données identifiées comme confidentielles à une tierce personne ou organisation si cela est utile au bon déroulement de la mission et sous réserve d'engagement de confidentialité écrit. Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes pourra également conserver sous format papier et / ou électronique pour son usage interne. A la fin du contrat l'ensemble de ces documents sera archivé à des fins de conservation.

7. Clauses générales

7.1. Prestataires externes Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes se réserve le droit de faire appel à des prestataires externes pour le bon déroulement de la prestation. Le ou les prestataires intervenants seront identifiés dans le contrat ou par avenant si nécessaire. L'intervention sera soumise à accord du client, le choix du prestataire reste du libre arbitre de Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes.

7.2. Force majeure Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable à l'égard de l'autre en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'une circonstance échappant au contrôle raisonnable de la partie qui l'invoque. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil. Cette obligation ne s'applique pas à l'obligation de paiement des prestations effectuées pour le client par Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes.

7.3. Renonciation La renonciation à l'exécution de tout ou partie de la prestation par le client devra être notifiée par écrit par le client qui s'engagera à régler la facture de solde pour les prestations déjà exécutées. Si Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes se voit dans l'obligation de dénoncer le contrat, la notification en sera faite par recommandé avec AR, Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes s'engagera à rembourser les trop perçus éventuels sur la facture de solde.

7.4. Notifications et autres communications Les échanges de documents, et notifications entre les parties seront effectuées aux adresses indiquées dans le contrat (siège social ou toute autre adresse communiquée par les parties). Toutes les autres communications seront effectuées par voie électronique au(x) contact(s) désignés avec accusé de lecture ou par voie postale avec accusé de réception.

7.5. Droit applicable, juridiction compétence et prescription d'action En cas de difficulté d'interprétation entre l'intitulé et le contenu d'un article des présentes CGV c'est le contenu qui prévaudra. Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes pourra obtenir de plein droit la résolution du contrat dans le cas où elle rencontrerait au cours de son exécution des difficultés imprévisibles lors de sa conclusion et dont la solution nécessiterait la mise en œuvre de moyens hors de proportion avec l'économie du contrat. Le contrat pourra alors être liquidé sur la base des prestations effectuées ou faire l'objet d'un avenant prenant en compte les nouveaux éléments. En cas de difficultés pour l'application du contrat et sans possibilité d'un accord amiable, les différents litiges seront portés au tribunal compétant dont dépend le siège de Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes.

7.6. Prestations à d'autres clients Rien dans ce contrat n'interdit à Adeline KAMENI TCHAMGOUE - L'Instant suspendu - Terre & Ailes de fournir des prestations équivalentes à d'autres clients sous réserve du respect des informations confidentielles du client.

7.7. Définition du contrat Le « Contrat » y compris ses annexes ou documents référencés constituent l'intégralité de l'accord. Il remplace toutes les propositions antérieures, courriers, déclaration d'intention ou autres communications écrites ou orales. Toute modification substantielle fera l'objet d'un avenant au contrat.